

Coup d'oeil sur la marche de la civilisation en Afrique : (suite voy. p. 54)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **8 (1887)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-133108>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le P. Augouard, directeur de la mission romaine, a fait à bord du *Léon XIII* une reconnaissance du Congo moyen. Il compte établir sous peu une nouvelle station sur le Kassai.

La maison française Daumas et Béraud, établie depuis longtemps dans le bas Congo, a fondé dans l'Oubandji une factorerie pour laquelle elle disposera d'un petit vapeur, et de deux grands canots en tôle; le premier prendra la route de l'Alima, les seconds feront le service entre la station et Stanley-Pool.

Le missionnaire Grenfell a fait, à bord du *Peace*, avec quatre missionnaires baptistes destinés à la station de Loukoléla, une exploration du lac Léopold II, qu'il a traversé du sud au nord, sans pouvoir pénétrer dans le lac Mantoumba par les canaux naturels que Stanley croyait exister entre les deux lacs. Il a dû revenir sur ses pas et gagner Loukoléla par le Congo.

Un des missionnaires envoyés par la Société de Bâle au Cameroun a été enlevé par la fièvre peu de jours après son arrivée.

D'après un télégramme de la Kreuzzeitung de Berlin, M. Ad. Krause qui, depuis quelques années, explore les parages de la Guinée septentrionale, a quitté Salaga, le 7 juillet, et atteint Mosi, d'où il est parti le 26 octobre pour Timbouctou; il sera le premier Européen qui ait traversé dans cette direction le territoire qui s'étend au sud du grand coude du Niger.

M. Camille Douls a écrit, de l'Archipel des Canaries à la Société géographique de Paris, qu'il va, sous les auspices du ministre des affaires étrangères, entreprendre un voyage à travers l'Oued-Draa et le Souss. Du cap Juby il tentera de regagner le Maroc, en ralliant dans son itinéraire la route de Timbouctou.

COUP D'ŒIL SUR LA MARCHÉ DE LA CIVILISATION EN AFRIQUE

(Suite. Voy. p. 54.)

C'est surtout au développement des établissements missionnaires écossais, au sud et à l'ouest du lac Nyassa, qu'est due la fondation de l'African Lakes Company, dont les vapeurs mettent en communication l'Océan Indien avec le lac Nyassa, par la Quaqua, le Zambèze et le Chiré, le long des rapides duquel une route a été construite pour faciliter les transports destinés aux stations de Blantyre, Livingstonia et Bandaoué. Sur le Nyassa même, les steamers de la Société susmentionnée et de la Mission des Universités circulent le long des côtes orientale et occidentale, mettant en relation entre eux les différents postes missionnaires qu'ils approvisionnent, en même temps qu'ils servent déjà d'intermédiaires au commerce légitime par lequel Livingstone, dès le début de ses explorations dans cette région, se proposa de remplacer le trafic

des esclaves. Au delà du Nyassa, entre ce lac et l'extrémité méridionale du Tanganyika, la route ouverte par les soins de MM. James Stewart et M'Ewan abrège de beaucoup le trajet par terre pour atteindre ce dernier lac, et a déjà servi à transporter, par pièces démontées, le vapeur la *Bonne nouvelle* destiné à la navigation sur le Tanganyika. L'influence des agents et des employés de l'African Lakes Company est d'autant meilleure qu'ils s'abstiennent de vendre ou de donner aucun spiritueux aux natifs, sur toute la ligne le long de laquelle ils exercent leur activité, du port de Quilimane à l'extrémité du Tanganyika. Il en est de même des agents des plantations de café et de sucre à Zomba.

Il faudrait que le nombre des vapeurs qui naviguent sur les lacs africains augmentât encore beaucoup pour qu'ils pussent servir d'une manière efficace à arrêter la traite qui se pratique dans cette région. Rappelons ici l'opinion de M. O'Neill qui a fait plusieurs explorations entre la côte de Mozambique et le lac Nyassa, après avoir exercé longtemps les fonctions de consul anglais à Mozambique. D'après lui, les neuf dixièmes des guerres de l'Afrique orientale sont entreprises pour répondre à la demande des trafiquants d'esclaves et non par amour de la guerre. Quand les indigènes voient que les esclaves sont l'objet le plus estimé pour le troc de tissus et d'autres objets dont ils ont besoin, ils organisent des expéditions contre leurs voisins pour les capturer. Mais, quand ils verront que ces objets peuvent être obtenus avec beaucoup moins de difficultés et de dangers que par la guerre, un grand pas aura été fait vers la suppression de ces luttes destructrices. Les natifs apprécient déjà à leur juste valeur les services rendus par les établissements missionnaires, ainsi que par les agents de l'African Lakes Company. Que les stations se multiplient, que le nombre des steamers augmente sur les lacs et les rivières, les guerres diminueront, le sol produira davantage et les progrès de la civilisation seront encore plus marqués qu'ils ne l'ont été depuis l'arrivée des missionnaires. Espérons que l'influence allemande, qui s'exercera sur un tiers au moins du bassin du Nyassa, s'ajoutera à celle que les Anglais exercent déjà dans l'autre partie de ce bassin, et qu'elle servira de stimulant au Portugal pour l'abolition de la traite dans ses possessions de la côte orientale d'Afrique. Nous ne méconnaissons pas les efforts qu'il a faits, conjointement avec l'Angleterre, pour diminuer celle qui se fait par mer à travers le détroit de Mozambique; toutefois c'est sur son propre territoire qu'il devra travailler avant tout. C'est, en effet, à travers ses possessions que les caravanes d'esclaves, venant de l'ouest du Nyassa, sont amenées par des

routes bien connues vers les points de la côte, d'où les trafiquants, après avoir embarqué leurs victimes dans des criques retirées, cherchent à gagner la haute mer, en trompant la vigilance des croiseurs anglais et portugais. Depuis 1884 un agent consulaire britannique a été nommé pour la région du Nyassa, avec mission spéciale d'y surveiller la traite.

A l'occasion du traité conclu entre le Portugal et le roi Gungunhana¹, successeur d'Oumzila, nous avons rappelé les devoirs spéciaux que ce traité imposait au gouvernement portugais engagé à faire avancer ses nouveaux ressortissants dans les voies de la civilisation, et signalé le grand nombre d'esclaves au service des Banyans dans les villes de Lorenzo-Marquez, Inhambané, Sofala, etc. La correspondance suivante, fournie au *East London Dispatch* par un voyageur qui a visité récemment la baie de Delagoa, donne un poids nouveau à ce que nous disions en octobre de l'année dernière. « J'ai vu, » écrit le correspondant, « un Banyan se pavanant dans les rues avec quatre jeunes filles à sa suite, et l'on m'a dit qu'elles étaient les esclaves de ce misérable de race jaune. Leurs pères et des Européens en vendent, de 10 liv. ster. à 20 liv. ster., comme on vendrait des bœufs ; et ce trafic se pratique ostensiblement, sous les yeux des fonctionnaires portugais. Le pays des Ba-Tchopi, entre le Limpopo et Inhambané, est la contrée d'où l'on amène le plus d'esclaves à la baie de Delagoa. Aucun commerce ne peut s'y faire, parce que les Ba-Tchangani et d'autres tribus de la susdite baie et des environs font, trois ou quatre fois par an, des incursions dans le pays, tuant tous les hommes et capturant les femmes et les filles qu'ils vendent ensuite comme esclaves. Certaine maison de Lorenzo-Marquez a, je le sais, ses agents dans le pays de Kambané pour acheter ces captives. Après les avoir achetées, ils en envoient quelques-unes ici ou là, à des amis noirs, pour que ceux-ci en disposent comme il leur semble bon. D'autres sont gardées dans la maison de cette factorerie de chair humaine. Un des associés de cette maison en a vendu une pour le prix de 15 liv. st. Les jeunes filles sont achetées à ceux qui les ont capturées, pour le prix de 5 liv. st. payé en étoffes ; parfois elles coûtent moins encore. » D'après les décisions de la Conférence africaine de Berlin, la traite par terre est désormais assimilée au trafic des esclaves par mer. Le Portugal qui, de concert avec l'Angleterre, poursuit les négriers dans le canal de Mozambique, n'aura plus d'excuse pour fermer les yeux sur le trafic d'esclaves auquel se livrent les Banyans des villes du litto-

¹ Voy. VII^e année p. 309-312.

ral. A ce commerce qui déshonore l'humanité, succédera un commerce légitime, en même temps que les indigènes sujets du roi Gungunhana se livrant à l'agriculture, — le souverain s'est engagé à les y obliger — fourniront en plus grande abondance les produits que le sol peut donner pour l'industrie et le trafic de l'exportation. Sous la protection du roi, qui a promis de fournir, moyennant une juste rémunération, le personnel et les matériaux pour la construction de bâtiments d'écoles et de missions, les institutions de ce genre que voudra créer le gouvernement portugais pourront se développer et contribuer à la civilisation des tribus de race zoulou de cette partie des possessions portugaises.

Depuis que nous avons commencé à écrire, en 1879, trois guerres ont été livrées par l'Angleterre ou par ses colonies dans l'Afrique australe, contre les Zoulous de Cettiwayo, contre les Boërs du Transvaal et contre les Ba-Souto. Les conséquences en pèsent encore lourdement sur les possessions anglaises proprement dites, et aussi sur le Zoulouland, la République sud-africaine et le Le-Souto.

Si la guerre contre Cettiwayo s'est terminée par la capture du roi, le territoire de sa domination n'a pas recouvré, sous l'administration créée par le vainqueur, la paix et la prospérité qu'on lui eût désirées. Même après la rentrée du souverain, autorisée par l'Angleterre, et suivie bientôt de sa mort, les principaux chefs zoulous se sont livrés des combats qui ont affaibli leurs forces ; leurs divisions ont favorisé l'établissement de Boërs sur une grande partie du pays, où s'est créée une nouvelle république, qui aspire à s'étendre et à posséder une portion du littoral. Sur le territoire de la Réserve, les Zoulous se prétendent à l'étroit. Bref, il y a là des germes de conflits qui ne peuvent être favorables à une civilisation pacifique. Le dernier arrangement conclu avec les Zoulous par le gouvernement britannique préviendra-t-il de nouvelles hostilités ? Nos lecteurs se rappellent que pour conjurer une nouvelle guerre contre les Boërs, le Zoulouland a été divisé en deux parties : la partie orientale jusqu'à la mer a été réservée aux Zoulous et placée sous le protectorat de l'Angleterre qui vient de l'occuper, tandis que la partie occidentale a été cédée en toute souveraineté aux Boërs. Ce partage ne satisfait pas les colons anglais de l'Afrique australe qui demandent généralement l'annexion totale du Zoulouland aux possessions britanniques.

Quoique les colons anglais n'aient pas oublié la défaite infligée à leurs armes par les Boërs du Transvaal, jaloux de recouvrer l'indépendance que l'annexion opérée en 1876 par Sir Théophile Shepstone leur avait fait perdre, on peut espérer que la nouvelle convention de Londres, du

27 février 1884, qui a reconnu l'existence de la République sud-africaine, sera respectée, et que le Transvaal, délivré des guerres contre les chefs indigènes, pourra se développer pacifiquement. La liberté religieuse, la suppression de l'esclavage, la prohibition des droits différentiels sont garanties par la susdite convention. D'après le rapport d'un agent de la Société des missions de Londres qui a visité le Transvaal en 1884, les rapports entre les Boërs et les natifs reposent sur le régime patriarcal. La terre est louée aux indigènes qui paient au fermier la moitié de la récolte ; quelques-uns des natifs soumis à ce régime ont paru à cet agent des plus prospères du sud de l'Afrique. En général il a trouvé une grande supériorité chez les indigènes parmi lesquels les missionnaires ont établi leurs stations ; ils cultivent plus de blé, font plus de commerce et consomment plus de marchandises des manufactures anglaises que les Cafres chez lesquels il n'y a pas encore de missions. Sans doute la position du Transvaal à l'intérieur, et la condition générale de ses habitants, fermiers et éleveurs de bétail, ne faisaient guère espérer pour cet État un développement rapide ; mais la construction du chemin de fer, de la baie de Delagoa à Prétoria, va le mettre en communication avec la mer, et lui permettre de recevoir directement, sans plus dépendre du Cap ni de Natal, les denrées et les produits de l'industrie européenne nécessaires à ses habitants ; il pourra expédier sur les marchés d'Europe les laines qu'il fournissait aux trafiquants de l'Afrique australe. Émues à la pensée de voir le marché du Transvaal leur échapper, les deux colonies anglaises de Natal et du Cap cherchent les moyens de conserver quelque chose des relations commerciales qu'elles entretenaient avec lui. En attendant que les projets de prolongation des chemins de fer, de Ladysmith et de Kimberley à la capitale du Transvaal, soient réalisés, elles s'efforcent d'améliorer les routes et les services de transports, pour personnes, et pour marchandises, depuis les points où aboutissent aujourd'hui les voies ferrées jusqu'aux terrains aurifères qui attirent le plus les colons et réclament le plus de machines.

Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons dit précédemment des gisements nouvellement découverts et de ceux de Barberton en particulier ¹. Dès lors, le mouvement d'immigration ne fait que s'accélérer ;

¹ Voy. VI^e année p. 156-160 et VII^e année p. 339-342 — D'après une dépêche du *Cape-Argus*, le président de la République sud-africaine a proposé au gouvernement britannique qu'une ligne télégraphique directe soit établie entre Natal et Barberton. Dans cette dernière ville, les communautés chrétiennes des principales dénominations construisent des temples.

de nouvelles compagnies se forment pour acquérir des terrains dans les parties où l'or a été signalé en plus grande abondance. Nous avons sous les yeux une carte accompagnant le prospectus de l'Oceana Transvaal Land Company, qui se propose d'acquérir près de deux millions d'acres de terrains dans les districts aurifères de Lydenbourg, de Heidelberg, de Waterberg et des Zoutpansberg. Elle a déjà acquis des fermes dans le territoire de Rustenbourg où se trouvent des dépôts aurifères d'alluvion, d'autres près des mines d'Eersteling et de Marabastadt, d'autres encore le long de la Sabi et dans les monts Lebombo, qui forment la limite des terrains aurifères de De Kaap. Celles des propriétés acquises qui seront trouvées propres à l'agriculture, à l'élevage des bestiaux, à la culture du tabac, du café, du coton, du sucre, etc., seront louées ou vendues aux colons qui voudront s'y établir pour se livrer à ces différents travaux. Il serait à désirer qu'à mesure qu'un plus grand nombre d'Européens s'établissent au Transvaal, le gouvernement de la république comprît que la présence de tous ces blancs, qui peuvent apporter d'Europe l'habitude de boire des spiritueux, constitue pour les indigènes un grand danger, si l'importation de l'eau-de-vie n'est pas frappée d'un droit très élevé ou si la vente aux natifs n'en est pas interdite, comme elle l'a été avantageusement sur plusieurs points de l'Afrique australe. Il faudrait qu'il y eût entente à cet égard entre les gouvernements du Transvaal et du Portugal, puisque ce sera vraisemblablement par la voie de Lorenzo-Marquez à Prétoria que les produits de l'industrie européenne pénétreront au Transvaal.

C'est certainement le Le-Souto qui a le plus souffert des hostilités, quoique les troupes anglaises n'aient pu vaincre sa résistance, et que, de guerre lasse, la colonie du Cap ait renoncé à l'annexion de ce territoire, redevenu colonie de la couronne d'Angleterre. Sans doute il a été momentanément arrêté dans la voie prospère où le conduisaient les progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce ; le développement de l'instruction a été menacé par le retrait du gouvernement d'une partie considérable des subventions accordées précédemment aux écoles des missionnaires ; les travaux de ceux-ci ont été rendus beaucoup plus difficiles par les divisions créées entre les Ba-Souto, décidés à lutter pour le maintien de leurs droits, et ceux qui consentaient à céder aux prétentions du parlement colonial du Cap. Profondément froissés dans leur honneur national, un grand nombre de ceux que la parole des missionnaires avait arrachés au paganisme et à ses vices abandonnèrent le christianisme, pour se replonger, avec une espèce de fureur, dans les débordes-

ments de leur ancienne religion ; le trafic des spiritueux, soigneusement interdit par Letsié, mais introduit au Le-Souto à la suite de l'armée coloniale, prit un développement qui menaça d'une ruine matérielle et morale la tribu tout entière des Ba-Souto. Grâce à Dieu cependant, de l'excès même du mal devait naître le remède, et le changement a été si complet, que rarement, dans les annales de l'humanité, on a pu en signaler un semblable.

A cet égard qu'il nous soit permis de résumer ici un rapport inséré dans une brochure : *Trafficking in liquor with the natives in Africa*, publiée par M. Horace Waller, un des délégués des Sociétés missionnaires anglaises chargés de l'étude de la question du trafic des spiritueux en Afrique. « L'état des choses dans le Le-Souto, il y a six mois était bien connu : Le-Souto ivre ! Le-Souto séditieux ! telles étaient les expressions employées par tous ceux qui s'intéressaient à l'avenir de ce pays. Du Calédon jusqu'au cœur des Montagnes Bleues, l'eau-de-vie était devenue un fléau qui ravageait les individus, les familles, la tribu tout entière, sans espoir apparent de relèvement. Et cependant, quelque incroyable que le fait puisse paraître, les choses ont pris soudain un autre aspect. Tous nos chefs sont devenus abstinents, et ils emploient leur grande influence à obliger leurs subordonnés à renoncer aux liqueurs fortes. C'est un fait que, pendant les six derniers mois, Letsié, Lerothodi, Mama, Masoupha, et tous les principaux chefs du Le-Souto, n'ont pas touché à des liqueurs, et que la masse de leur peuple a fait de même. Une surveillance stricte s'exerce sur les frontières pour empêcher les Ba-Souto d'aller dans l'État libre acheter de l'eau-de-vie, et les blancs de faire entrer en contrebande dans le Le-Souto leur marchandise détestable. Les cantines qui étaient nombreuses dans le district de Masoupha ont disparu, et de fortes amendes sont imposées à ceux qui sont pris en flagrant délit de violation des ordres donnés par les chefs. Les représentants du gouvernement de la reine ont agi de concert avec les missionnaires ; non seulement ils ont engagé les chefs à renoncer à la boisson, mais encore ils envoient nuit et jour des patrouilles le long de la frontière, ils font saisir l'eau-de-vie de contrebande et inspirent une crainte salutaire aux contrebandiers blancs et noirs. Sans doute une seule brèche à la digue qui écarte du pays le fléau des spiritueux pourrait lui permettre de sévir de nouveau sur le territoire tout entier ; les tentations sont nombreuses et les gens sont faibles ; mais six mois de tempérance sont pourtant un fait considérable. Jusqu'à présent on ne peut citer un seul cas de Ba-Souto retombé dans l'ivrognerie, et, avec le

secours de Dieu, ce qui semble un phénomène temporaire, deviendra l'état normal et définitif de la tribu. »

Une des conséquences de la guerre du Le-Souto a été le peuplement, par les indigènes, des vallées du haut Orange et de ses affluents, demeurées jusque-là sans habitants et sans culture. Les Ba-Souto qui ont quitté leurs villages pour échapper aux ravages causés par l'armée coloniale, ont conquis à la culture, des terres jusque-là laissées en friche. Malgré les rigueurs du climat, malgré les difficultés que leur opposait un réseau de montagnes presque inextricable, ils ont transporté sur ces hauteurs leurs lourdes charrues, se sont mis à labourer et à ensemençer tous les coins de terre qu'ils ont pu trouver au fond des étroites vallées des Maloutis, et, comme nous l'écrivait notre compatriote, M. Ed. Jacottet, il n'y aura bientôt plus un pouce de terrain arable dont ils n'aient su tirer parti¹. Déjà à son arrivée au Le-Souto, en 1884, notre correspondant qui venait de traverser la colonie du Cap et une partie de l'État libre de l'Orange, constatait que, sous le rapport de la culture, le Le-Souto était le pays le plus avancé de l'Afrique australe, que depuis quinze ans on y avait acheté plus de charrues que dans tout le reste de la colonie, quoique la population du Le-Souto fût à celle de ce dernier pays dans la proportion de 1 à 4 ou 5.

Si les conditions commerciales et financières de l'Afrique australe se sont ressenties et se ressentent encore des guerres susmentionnées, comme aussi de la manie des spéculations², l'extension des voies ferrées dans la colonie de Natal et dans celle du Cap n'en a point été arrêtée. Des différentes lignes existantes il y a huit ans³, celle de l'Est, qui s'arrêtait alors à Pietermaritzbourg, a été prolongée jusqu'à Lady-smith, et le sera prochainement jusqu'à Newcastle; celles du centre, qui allaient d'East-London à Queenstown et de Port Elizabeth à Cra-dock, aboutissent aujourd'hui, la première à Aliwal North sur la rive gauche de l'Orange, la seconde à Colesberg; cette dernière a même un embranchement qui lui fait rejoindre la ligne de l'Ouest, dont Beaufort était naguère l'extrémité et qui, maintenant, passant à travers les monts Nieuweveld, pénètre jusqu'à Hopetown et Kimberley. Cette extension des voies de communication entre l'intérieur et la côte facilitera sans doute l'exploitation des gisements houillers et le développement de l'in-

¹ Voyez VI^e année p. 24-35 : *Le bassin du haut Orange et de ses affluents*.

² Voyez IV^e année p. 263.

³ Voyez la carte, I^e année p. 180.

dustrie; celle-ci est demeurée longtemps stationnaire, d'abord par suite de l'ignorance où l'on était de l'existence de la houille dans l'État libre de l'Orange et dans le district de Newcastle (colonie de Natal), puis par le manque de chemins de fer pour transporter le combustible, des mines aux différents points de la côte. Maintenant, la houille extraite des gisements de Newcastle arrive directement à Durban, et l'on peut espérer que les négociations de l'État libre de l'Orange pour la prolongation, sur son territoire, des lignes East-London-Aliwal North et Port Elizabeth-Colesberg donneront une puissante impulsion à l'exploitation des immenses dépôts de charbon et de minerai de fer, dont l'existence a été constatée sur le territoire de la république du fleuve Orange. Les États de l'intérieur se trouvent ainsi considérablement rapprochés des ports de la côte, et, grâce à la ligne de Capetown-Kimberley, les voyageurs sont actuellement transportés en deux jours des bords de l'Océan aux frontières du pays des Be-Chuana. C'est la route que prendra notre compatriote, M. Dardier, médecin-missionnaire envoyé récemment au Zambèze auprès de MM. Coillard et Jeanmairat.

Au point de vue de l'influence civilisatrice des blancs sur les indigènes, nous devons mentionner spécialement les résultats obtenus par l'institut de Lovedale dans la Cafrerie britannique, où sont instruits séparément des jeunes gens des deux sexes, Européens et natifs, que l'on prépare aux travaux réclamés dans un État civilisé. On y fait marcher de front l'instruction générale et l'éducation professionnelle. Du Cap au Zambèze, cette institution a la réputation d'apprendre aux indigènes à travailler ; beaucoup de natifs y placent leurs enfants, non pas tant pour qu'ils y apprennent un métier, que pour qu'ils y deviennent industriels dans les arts mécaniques et agricoles. Par leurs méthodes sages et ingénieuses les hommes et les femmes qui la dirigent ont triomphé de l'ignorance et de la grossièreté des élèves.

Comme au Le-Souto, c'est du sein des populations indigènes de la Cafrerie britannique, appuyées par leurs missionnaires, qu'est né le mouvement de réaction contre les spiritueux, et contre l'autorisation donnée par le gouverneur de la colonie du Cap de vendre de l'eau-de-vie aux natifs, dans les territoires au delà de la Keï. Nos lecteurs se souviennent qu'une des dispositions de la proclamation de ce gouverneur autorise la vente des spiritueux aux chefs, petits chefs et conseillers, en d'autres termes à tout homme qui, vivant sur un territoire indigène, peut être appelé à agir auprès de son chef en qualité de conseiller ¹.

¹ Voy. VII^e année, p. 6 et 7.

Nous n'avons pas encore de renseignements sur les modifications qui seront apportées à cette proclamation, à la suite de l'enquête qu'a faite le délégué du gouvernement du Cap. Mais nous savons, d'après le rapport susmentionné de M. Waller, que toutes les personnes consultées, de toutes conditions : évêques anglais, magistrats, inspecteurs de districts, docteurs, etc., ont été unanimes contre l'usage des spiritueux.

La proclamation du protectorat britannique sur les territoires Be-Chuana, au nord du Griqualand-West, jusqu'au 22° lat. S. et au 20° long. Est, a mis les tribus indigènes de cette région à l'abri des entreprises d'annexion de la part des Boërs, et garanti le maintien des progrès obtenus par les Ba-Mangwato, grâce à la sagesse de leur chef Khama, contre les tentatives de leurs belliqueux voisins du N.-E., les Ma-Tébélé. Nul doute que les agents anglais, installés dans les différents postes de Kourouman à Shoshong et au delà, ne veillent soigneusement à maintenir libres les communications entre les territoires de la colonie et ceux qui s'étendent au nord jusqu'au Zambèze, et que des relations commerciales régulières ne s'établissent entre Capetown et le grand fleuve, dont les tribus, instruites par les missionnaires, demanderont bientôt les produits de l'industrie européenne, en échange de ceux qu'elles enverront à la côte. Nos lecteurs se rappellent que c'est essentiellement pour assurer à la colonie du Cap le commerce de toute cette région jusqu'au Zambèze, que l'Angleterre l'a prise sous sa protection, les Be-Chuana se pourvoyant d'armes et de munitions dans la colonie, en échange de l'ivoire, des plumes et des peaux qu'ils lui fournissent.

Quant aux rapports des Boërs avec les Be-Chuana, le Rev. Thompson, secrétaire itinérant de la Société des missions de Londres, a rectifié les opinions fausses que les politiciens britanniques avaient répandues pour justifier l'extension des possessions anglaises dans cette région. Dans un voyage à l'ouest du Transvaal, il a reconnu que les Boërs en possession du sol sur des territoires be-chuana, sont des fermiers honnêtes, qui ont payé loyalement le prix des terrains qu'ils exploitent, et ont fait beaucoup progresser le pays qu'ils habitent. Les Be-Chuana n'occupent qu'une partie du territoire entre le Transvaal et le Kalahari ; le reste est couvert de broussailles et abandonné aux chasseurs ; il sera probablement peuplé en entier par des Boërs ou des colons anglais. A Vrijberg en particulier, capitale du Stellaland, les Boërs ont construit des maisons, établi des jardins, et introduit la civilisation et la prospérité, dans des districts où auparavant il n'y avait que quelques kraals indigènes. Quant aux Be-Chuana, quoique peu nombreux, ils progressent

dans l'industrie et la civilisation ; ils ont une quantité considérable de wagons et de charrues et emploient presque exclusivement les charrues américaines et suédoises, plus légères que celles que fabriquent les Anglais.

A l'ouest des territoires be-chuana et au nord de l'embouchure du fleuve Orange, jusqu'au Cunéné, s'étend le vaste pays, sur lequel, d'après les derniers arrangements internationaux, doit désormais s'exercer le protectorat allemand. Jusqu'ici les diverses populations qui l'habitent, Namaquas, Héréros, Damaras, ont été, malgré l'influence pacifique des missionnaires, en relations plus ou moins hostiles les unes avec les autres. L'autorité de l'empire allemand réussira-t-elle à faire régner parmi elles la paix nécessaire au développement de la civilisation ? Nous l'espérons ; et, puisque les limites de la zone dans laquelle s'exercera l'influence allemande s'étendront jusqu'au Coubango, à Andara et au Zambèze, au sud de la frontière des possessions portugaises, nous pensons qu'il y a là une porte ouverte, par laquelle la civilisation pourra pénétrer, de l'Atlantique, à travers les plaines de l'Ovambo, jusqu'aux vallées du Zambèze supérieur, à la suite des émigrants qui voudront exploiter les terrains fertiles de la partie la plus salubre des colonies allemandes en Afrique. Sous l'influence des missionnaires, les indigènes du Damaraland ont déjà ajouté la culture des champs à l'élevage du bétail. Dès que la saison des pluies est passée, les Héréros utilisent le lit desséché de la rivière Omarourou, pour y cultiver de l'orge. La salubrité du pays permettrait à des colons Européens d'y créer de vastes jardins, d'y cultiver la vigne, d'y élever des bestiaux et des autruches dans d'immenses pâturages, avec l'avantage d'être en rapport direct avec la mer pour l'écoulement de leurs produits ; mais il y aura lieu, là aussi, de veiller à ce que l'arrivée des blancs ne soit pas l'occasion d'une augmentation du trafic de l'eau-de-vie. Malgré les promesses des agents de M. Lüderitz et les précautions des missionnaires de la Société rhénane, le commerce des spiritueux a augmenté, dans le grand Namaqualand, avec l'extension du commerce allemand, et tous les chefs n'ont pas eu la persévérance de celui de Keetmannshoop à refuser de laisser entrer sur son territoire des spiritueux, et à infliger une très forte amende aux trafiquants qui y introduisent de l'eau-de-vie.
